****Unieux, le vendredi 5 février 2021

Madame, Monsieur, chers élèves,

Suite aux annonces du 1er février 2021, le protocole sanitaire est renforcé.

**Le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire** pour les personnels et les élèves à compter du 8 février 2021.

* **Service de restauration** :

A la cantine, une distanciation de 2 mètres doit être respectée entre les élèves de classes différentes, dans la mesure du possible.

Le service de restauration débutera à 11h45 et pourra être prolongé jusqu’à 13h15 selon le nombre de repas servis. De nouvelles désinscriptions pourront être prises en compte afin de réduire le nombre d’élèves demi-pensionnaires et nous remercions les familles qui souhaitent modifier le régime externe ou demi-pensionnaire de leur enfant d’envoyer un courriel à la vie scolaire.

Le passage des élèves à la cantine sera fait dans le but d’optimiser le remplissage des tables en fonction du nombre d’élèves demi-pensionnaires par classe, et non plus par niveau. L’appel des classes se fera toujours au micro à proximité de l’entrée de la cantine.

Les élèves devront porter le masque dès qu’ils auront fini de manger, tant qu’ils sont encore assis à table à l’intérieur du self.

Des carafes d’eau seront mises sur les tables par le personnel de la demi-pension au démarrage du service et par les surveillants lors du changement des élèves aux tables. Cependant, il est souhaitable de continuer à encourager l’usage de la gourde pour les élèves. Les fontaines d’eau remises en service seront interdites aux usagers de la cantine.

* **Modification du protocole actuel sur le maintien d’une salle par classe** :

Compte-tenu du nombre d’incidents en forte hausse et de l’impossibilité de surveiller tous les espaces, de nouveaux emplois du temps sont mis en place afin de limiter les déplacements entre le bâtiment bois et le bâtiment externat. Les cours dans les salles 06 et 08 bois sont supprimés au maximum.

Des AED assurent une surveillance des couloirs du bâtiment externat aux intercours. Le bureau de la vie scolaire sera fermé si besoin.

Un nouveau planning des classes avec une salle attitrée, est mis en place en fonction du nombre d’enseignants susceptibles de se déplacer de salle en salle et en fonction des problèmes de disciplines et des dégradations volontaires constatées dans certaines salles.

Ces nouveaux emplois du temps sont opérationnels pour le 22 février 2021. Ils seront mis sur Pronote et donnés aux élèves à la rentrée des vacances.

Afin de limiter la circulation des élèves dans les couloirs, les toilettes seront fermées pendant les heures de cours : les élèves souhaitant aller aux toilettes pendant les heures de cours iront chercher la clé à la vie scolaire qui enregistrera leur nom et l’heure.

Tout manquement au règlement intérieur et au protocole sanitaire sera signalé à la vie scolaire et si besoin à la direction, afin que des sanctions envers ces élèves soient prises.

En période hivernale et pluvieuse, des groupes d’élèves différents seront autorisés en salle de permanence et CDI si une distanciation de 2 mètres entre les groupes est possible.

 La Principale du collège

 M.F BURATTI